

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la réduction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Extrait de la Semaine : Inauguration d'un orgue à l'église paroissiale de Ste Anne de la Pocatière.—Les Frères de la Doctrine chrétienne jugés par un protestant.—Erection d'une chapelle à Ste Anne, dans l'église de St-Roch des Aulnats.—Construction d'une église, malgré la défense de Mgr l'Archevêque de Québec, à Kamouraska, route St-Germain.—Von national au Sacré-Cœur de Jésus, pour obtenir la délivrance du Souverain Pontife et le salut de la France ; souscrivez au "Bulletin mensuel de l'Œuvre du vœu national au Sacré-Cœur de Jésus," qui vous donnera de nombreux détails sur cette œuvre par excellence.

Œuvres Agricoles : Economie rurale (Suite).—Choix d'une ferme—Limiter l'étendue de la ferme à la somme de travail qu'on peut raisonnablement lui accorder.—Ne garder d'animaux que juste ce qu'on en peut convenablement nourrir.

Correspondance : La fête des arbres ; détails très utiles quant à la transplantation des arbres.

Subjects d'écrits : Manière d'élever les chevaux.

Bibliographie : "Notre-Dame du Perpétuel Secours."

Choses et autres : Maladies des pommes de terre.—Culture du "soleil" ou "tourne-sol".—Profit que l'on peut obtenir par la culture des arbres forestiers.

Beautés : Serrement des dents chez le cochon.—Soies chez les cochons.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES" :

"L'élevage du cheval ;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par F. M. Oseayo.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Le N. Gauvrou, éor., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, éor., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soies à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse ; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBrouil.—Prix, 60 cts.

"Leçons sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 50 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Inauguration de l'orgue de Ste Anne de la Pocatière.—Jeudi dernier, 9 mai, les paroissiens de Ste Anne se rendaient en foule, comme à un jour de grande fête, à l'église paroissiale pour assister aux cérémonies de l'inauguration d'un orgue magnifique qui leur a été donné par M. le Grand Vicario Chs Ed. Poiré, leur curé, en souvenir de ses Noces d'or qui ont été célébrées le 23 février dernier, ce jour étant le 50e anniversaire de son ordination à la prêtrise. Ce fut M. le Grand Vicario lui-même qui célébra la messe solennelle, accompagné de ses deux neveux, MM. les abbés Philippe Beaulieu et Albert Beaulieu, comme diacre et sous diacre.

Plusieurs prêtres assistaient à cette cérémonie. M. l'abbé Charles Richard, directeur et préfet des études au Collège de Ste Anne, fit le sermon de circonstance.

MM. les abbés G. Fraser, neveu de M. le curé Poiré, et Emile Dionne, professeur de musique au Collège de Ste Anne, ont tour à tour présidé à l'orgue. Comme le disent les connaisseurs en musique, cet orgue est harmonieux et a produit un effet magnifique sous les doigts habiles des organistes, qui ont présidé à son installation. M. Dery, de Québec, qui a fabriqué cet orgue a donc droit d'être fier de son ouvrage qui a été si hautement apprécié.

Les paroissiens de Ste Anne doivent être fiers de ce magnifique présent qui fera longtemps l'ornement de leur église et rappellera le passage d'un curé qui leur fut toujours si dévoué. En reconnaissance de cette libéralité de la part de notre vénérable curé, redoublons de zèle pour l'ornement du temple du Seigneur ; le plus, quand nous entendrons cet orgue s'associer à nos chants à la gloire de Dieu, faisons en sorte que le péché ne nous empêche pas de saisir les harmonies de ce puissant instrument.

Les Frères de la Doctrine chrétienne jugés par un protestant.—La Tribune, journal protestant de New-York, écrit ce qui suit :

“ On annonce l'arrivée prochaine de prêtres, moines et instituteurs religieux, nommés Frères, venant de France. Nous leur souhaitons d'avance la bienvenue. L'arrivée, en Amérique d'une partie du clergé français ne peut que nous réjouir. En 1793 nous reçûmes à bras ouverts les prêtres français qui fuyaient la persécution; ils ne nous trouveront pas moins hospitaliers en 1883.

“ Certes, nos écoles ne laissent rien à désirer; mais les exigences des instituteurs et institutrices deviennent insupportables et un peu de concurrence ne ferait pas de mal. Des hommes qui portent une bure grossière, dont le seul but est d'instruire la jeunesse, qui se contentent de peu et auxquels une rémunération de 200 dollars par an suffit, seraient pour nous une précieuse acquisition. Et puis, dans nos immenses plaines de l'Ouest, n'y a-t-il pas là encore de nombreuses tribus sauvages que l'on ferait bien de civiliser au lieu de les chasser par les balles et l'esprit de vin? L'expérience a démontré que personne mieux que le prêtre catholique comprend l'art de civiliser les sauvages.

“ Lorsqu'en 1847, le colonel Kearny, à la tête d'une poignée d'hommes, prit possession de la Californie, quelle est la raison pour laquelle les sauvages n'opposèrent aucune résistance? C'est aux missions et aux Jésuites que l'on dut que les chrétiens y furent sauvés comme des frères.”

Erection d'une chapelle à Ste Anne, dans l'église de St Roch des Aulnets.—Un généreux paroissien de St Roch des Aulnets a fait don à son église d'une statue de Ste Anne, richement décorée. Cette statue a été bénite le deuxième dimanche après Pâques au milieu d'un immense concours. S'il faut en croire le témoignage d'une mère digne de foi, la Thaumaturge du Canada aurait fait ce jour là un éclatant prodige. Le dimanche matin cette femme chrétienne promit une somme d'argent pour Ste Anne et sa petite fille âgée de quatre ans, qui ne marche depuis deux ans que sur les genoux, obtenait sa guérison. Après les vêpres, cette mère s'empresse, tout émue, d'annoncer à son curé que sa petite enfant marche facilement. La paroisse est encore sous l'émotion causée par un événement si inattendu, et désire qu'on érige dans l'église une chapelle à la Bonne Ste Anne, à l'instar de la chapelle de N. D. de Pitié de la Basilique de Québec. — Les fervents paroissiens tiennent tant à se montrer reconnaissants, que la chapelle pourra s'ériger sans recourir aux deniers de la fabrique. Déjà le vicaire de la paroisse a reçu à cet effet d'abondantes contributions. Un citoyen s'offre à donner lui seul le tabernacle de la nouvelle chapelle. Monseigneur l'Archevêque en autorise l'érection. Que Dieu bénisse le pieux projet de ces fidèles chrétiens! Que Sainte Anne, sensible à ce touchant hommage, continue à leur verser les trésors de sa miséricordieuse intercession! — Une foi qui se traduit par des œuvres aussi éclatantes n'est pas près de mourir. — *Annales de la Bonne Ste Anne.*

Construction d'une église à Kamouraska, route St Germain.—Les journaux ont annoncé qu'il est question de construire une église en vue de l'érection d'une nouvelle paroisse qui serait constituée à même Kamouraska, St André, Ste Hélène et St Pascal. Si ces journaux en ont connu les détails de cette affaire, ils auraient été loin de louer le zèle des cultivateurs qui per-

sistent à bâtir cette église malgré la défense formelle de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. Tous ceux qui prennent part à cette construction, soit comme entrepreneurs, ouvriers ou souscripteurs pour venir en aide à la construction de cette église, seront privés des Sacraments, même à l'article de la mort et de faute grave dont l'absolution est réservée à l'Archevêque et à ses Grands-Vicaires. Il n'a fallu rien moins que quelques entêtés pour créer un scandale que la majorité des cultivateurs de cet endroit déplore amèrement. Cependant il y en a encore trop qui persistent dans cette révolte contre leur évêque et qui par là se privent eux-mêmes des sacraments et de la sépulture ecclésiastique.

Nous souhaitons voir cesser cette révolte non seulement contre l'autorité religieuse, mais contre Dieu dont elle est le représentant sur la terre. Ces cultivateurs, en confiant ce printemps leur semence à la terre, ne doivent ils pas craindre que Dieu rende leur terre stérile pour les punir de leur obstination à ne pas suivre les ordonnances de leur Evêque!!!

Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus, pour obtenir la délivrance du Souverain Pontife et le salut de la France.—Tous ceux qui désirent prendre part à l'érection de cet insigne monument réparateur de la France pénitente aimeront sans doute à connaître tous les détails qui se rapportent à cet œuvre si chaleureusement recommandée par Pie IX et Léon XIII, en souscrivant à un journal destinée à favoriser cette œuvre. Dans ce but, nous ne croyons mieux faire que d'emprunter à ce journal quelques pages, sous le titre :

La chapelle Saint Jean-Baptiste et le Canada.—Les catholiques du Canada se sont souvenus que notre sang français coulait aussi dans leurs veines, et ils se sont émus de nos revers; ils ont prié pour la mère patrie, ils ont aidé de leurs offrandes nos ambulances et nos prisonniers. Plus tard, ils ont partagé toutes nos anxiétés et leur amour pour la France ne s'est jamais démenti.

Aujourd'hui ils veulent prendre part à la grande œuvre française, à notre vœu français au Sacré-Cœur; ils veulent avec nous, comme enfants, eux aussi, de notre chère France, participer à l'ex-voto que nous élevons à Montmartre.

A peine connu dans cette France lointaine, notre vœu y a trouvé de suite des adhérents, et en quelques semaines la propagande s'est organisée. Les Canadiens tiennent de leurs ancêtres cet entraînement de bon aloi qui prend à cœur le succès des bonnes causes, et ils tiennent de leur pays cet entraînement merveilleux qui saisit de suite le côté pratique des choses et les conduit vers la réussite avec une persévérance que rien ne décourage.

Comme nous le disions dans le *Bulletin* de février, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, est venu visiter nos travaux avec deux prêtres du Canada; il s'est très fort intéressé à notre œuvre, et son adhésion n'a pas été stérile. Le vénérable prélat a été comme les prémices d'une grande belle moisson, dont la racine se trouve à Montréal où des hommes dévoués se sont unis à des prêtres français, très nombreux au Canada, pour commencer une propagande qui promet de devenir féconde.

Mgr l'Archevêque de Paris, profondément touché de cette affection des catholiques du Canada pour

leurs frères de France, a bien voulu décider qu'une chapelle dédiée à saint Jean Baptiste, patron du Canada, serait érigée dans la basilique de Montmartre, et qu'elle appartiendrait aux Canadiens; nous avons la conviction que cette chapelle sera une des plus richement dotées de notre sanctuaire.

Laissons à présent parler les intéressés eux mêmes, nous ne saurions mieux faire pour édifier nos amis.

Montréal, Canada, le 7 février 1882.

Cher et bon père Rey, quand on n'a pas le sou, que faut-il faire? Faute de mieux, ne peut-on pas vous expédier l'argent d'autrui? C'est ce que je fais par la présente, à la gloire du Sacré Cœur.

Vous devinez bien que votre *Bulletin du Vœu National* apporte quelque chaleur dans nos climats glacés. La couche des frimas n'est pas tellement épaisse, qu'elle puisse tenir au contact des feux dévorants de la charité chrétienne. Le Sacré Cœur est ici; son sang divin bouillonne encore dans les veines de la société si pleine de foi. Ah! que n'avez-vous des ailes! votre parole si sympathique gagnerait à l'œuvre de Montmartre des souscripteurs par centaines de mille. Vous rentreriez à Paris avec un riche butin: des gerbes précieuses et des boisseaux entassés. Obtenez un congé de trois mois; accourez au Canada, soyez l'hôte de vos frères; parlez du Sacré-Cœur, révélez les secrets du grand Roi et recueillez les fruits abondants de votre éloquence.

En preuve de mon dire, voici de précieux indices:

Aujourd'hui même, je causais de l'œuvre de Montmartre avec les religieuses des Saints noms de Jésus et de Marie. Sur l'heure, la supérieure générale sollicite trois abonnements avec deux collections complètes du *Bulletin* depuis sa fondation. Et ce n'est pas le dernier mot. Fondé par nos premiers Pères venus au Canada en 1841, cette communauté compte plusieurs maisons dans le pays, aux Etats Unis, jusqu'en Orégon et dans la Colombie Britannique. Tout autant d'auxiliaires dévoués à la cause du divin Cœur de Jésus. Leurs pensionnats jouissent d'une réputation bien méritée. Par avance, je vous prédis que leurs jeunes élèves sauraient inventer quelque procédé nouveau pour venir en aide à l'œuvre du Vœu National. National! Expression bien chère aux Canadiens, membres rejetons de la nation française. La fille aime sa mère dans la bonne et mauvaise fortune. Si elle applaudit à sa gloire, elle gémit sur ses désastres. En dépit des événements, la France est toujours l'ancienne mère patrie.

La lecture de votre *Bulletin* ne peut que développer ce noble sentiment. Avec quelle joie on salue chaque apparition de ce messager rapide et fidèle. On comprend mieux que ce n'est pas pour un homme, mais pour Dieu que cette habitation est élevée. A cet endroit le *Bulletin* parle si bien et si haut! Faut-il s'étonner qu'il soit entendu et goûté des vrais amis du Sacré-Cœur! Le moyen après cela d'échapper aux charmes de sa douce influence! Sous un tel empire on se sent envahi, remué jusque dans les fibres du cœur et de l'âme, les larmes jaillissent et mettent fin à l'émotion. Si l'on éprouve un regret, c'est celui de n'avoir rien dans la bourse et rien dans les mains.

Faites parler votre *Bulletin*. Dans notre pays, il y a mine à exploiter. Il y a longtemps que je voulais vous mettre la puce à l'oreille. Je n'attendais qu'une occa-

sion pour la lancer.... Accueillez-la bien, ne la tuez pas, son sang vous obligerait à vous laver les mains. Pardon pour la figure: si elle est triste, le fond vaut mieux.

Dans les Sacrés Cœurs de Jésus, Marie, Joseph, votre frère dévoué,

J. P. B. BERNARD, Ptre, O. M. I.

Par une lettre du 25 février, le père J. P. Bernard demande enfin que nous considérions comme zéléteur toute personne qui recueillera 10 abonnements; nous le ferons bien volontiers. Pour le quart d'heure, continue le pieux religieux, c'est à répandre le *Bulletin* qu'il faut travailler; le succès est très facile: il suffit de parler du Sacré Cœur, du monument élevé à sa gloire par les catholiques de France aidés par leurs amis du monde entier;...

Si vous venez au Canada, nous dit-il, on se disputerait votre personne, notre interprète et notre messager auprès du Sacré Cœur..... tous sont assurés que Notre Seigneur ne saurait rien refuser à son fondé de pouvoir... Priez pour tous nos chers abonnés et pour tous les membres de leurs familles; aussitôt l'arrivée de l'envoi demandé, nous lancerons nos zélateurs à la recherche de nouveaux abonnés.

Le même Père nous écrit encore le 5 mars:

"Condamné au repos forcé, j'ai demandé à mes supérieurs la permission d'utiliser mes moments de loisir en recrutant des abonnés au *Bulletin du Vœu national*.

"L'étincelle s'est enflammée au contact du saint nom de Jésus. Les premières qui ont soufflé sur la cendre sont les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, dont la maison mère est établie à Hochelaga près Montréal.

"Depuis lors, le mouvement s'est accentué et l'élan ne se ralentira point, surtout si nous avons des *Bulletins*.

"Notre organisation est déjà prête."

Ce même 5 mars, le bon Père, s'associant un jeune Canadien dont il a fait le grand zélateur du Vœu national au Canada, nous écrit en leur nom collectif une admirable lettre, dont nous voulons encore citer les principaux passages.

Canada, Montréal, église Saint Pierre, 5 mars 1882, A. M. Théodore Dauchez, gérant du *Bulletin*, No. 6. rue Furstenburg, Paris, France.

Monsieur,

Sans me prévaloir de mon titre d'amitié pour mon confrère le R. P. Rey, je me présente directement à vous. Au nom du Sacré-Cœur de Jésus, j'ai l'honneur de vous présenter mon jeune ami, M. Cléophas Galaiso, un enfant de notre quartier de Saint-Pierre, un zélateur enrôlé d'hier dans le recrutement des nouveaux abonnés à votre inimitable "*Bulletin mensuel du Vœu National*."

Mon aide de camp et moi, plus une réserve de vaillants officiers, sommes prêts à ouvrir la campagne. A notre ballieuse ardeur, il ne manque absolument qu'une chose, l'arbre de précision, c'est-à-dire le *Bulletin*, donc des *Bulletins*, et force *Bulletins*.....

L'amitié et la gratitude m'imposent le devoir toujours agréable de porter à votre connaissance le nom d'un chef de famille canadienne. Il m'honore de sa

bienveillante amitié depuis trente quatre ans. M. Eubaébe Sénécal est à la tête d'une vaste imprimerie. De sa nombreuse famille il s'est associé deux de ses fils, tout à fait dignes de leur respectable père. C'est vous dire que je suis redevable à sa générosité des frais de papier et de diverses impressions, au profit de notre jeune organisation; je suis aussi fier qu'heureux de pouvoir vous annoncer qu'il a bien voulu accepter le titre de *rélateur*. Placé au centre de Ville Marie, en relations commerciales avec diverses sommités, il peut étendre son crédit sur l'œuvre du Vœu National. Je prie le divin Cœur de Jésus de le bénir avec tous les siens, sans oublier notre *alter ego*, M. Cléophas Galaise, ontré récemment dans la vie de famille; il mérito à tous égards la faveur de votre bienveillance. C'est à lui que vous voudrez bien faire adresser les *liasses de Bulletins sans destination spéciale*. C'est chez lui que se fera le *dépôt général*. Pour le premier courrier nous sollicitons *cent abonnements et au tant par le second*. Dans l'intervalle, s'il y a presse, nous pourrions réitérer nos lettres d'avis.

Aujourd'hui l'essentiel est d'essayer le mouvement, d'exploiter le réveil des sympathies qu'a opérées la visite de Mgr Duhamel sur la colline de Montmartre. Plus tard, à mesure que les listes augmentées de noms et de dollars feront retour à Paris, vous voudrez bien nous décentraliser. A cette fin, sur la foi des listes, les envois seront faits à l'adresse respective de chaque abonné.

Il ne nous reste plus qu'à réclamer votre indulgence; d'avance elle nous est acquise, en vue de notre bonne volonté.

Daignez, Monsieur le gérant, agréer les sentiments de respectueux hommages des deux plus récents serviteurs du divin Cœur de Jésus.

CLÉOPHAS GALAISE. J. P. BERNARD, Prêtre,
Missionnaire au Canada.

Le prix d'abonnement à ce journal est fixé à un dollar, que l'on peut adresser à M. Cléophas Galaise, rue Visitation, 53, Montréal, ou au Rév. Père Bernard, Oblat, Eglise St Pierre à Montréal.

CAUSERIE AGRICOLE

ECONOMIE RURALE (Suite).

Choix d'une ferme.—Avant de se décider à rechercher un sol riche, il y a plusieurs choses à considérer.

En général il n'est pas plus avantageux d'acheter une terre riche que d'en acheter une mauvaise et non susceptible d'être améliorée. Les terres riches se vendent toujours trop chères, car elles sont recherchées; les terres de mauvaise qualité et non susceptibles d'être améliorées, comme par exemple celles qui manquent de profondeur et sur lesquelles on ne peut pas faire des labours de defoncement, ces terres n'ont pas une grande valeur; on s'épuise pour les cultiver, et on n'en retire qu'un faible produit. Le choix d'une terre doit donc se faire entre ces deux extrêmes.

Le cultivateur actif et intelligent prospérera sur une terre de qualité moyenne, ou même de mauvaise qualité, mais capable de profiter des améliorations. Cette terre sera toujours à bas prix, et après quelques

années d'une bonne culture, au moyen de travaux faits à propos, la valeur de cette terre sera doublée.

D'ordinaire les sols dont la couche cultivable n'a pas six pouces d'épaisseur au moins, peuvent donner de bonnes récoltes de céréales, mais elles ne se prêteront jamais aux cultures variées d'un système progressif. Tandis que chaque pouce d'épaisseur de terre, en sus de ces six pouces jusqu'à la profondeur de dix à douze pouces, et au delà, augmentera proportionnellement à la valeur du fond.

Limiter l'étendue de la ferme à la somme de travail qu'on peut raisonnablement lui accorder.—Le plus grand défaut du cultivateur Canadien, c'est de pousser trop loin l'ambition d'être propriétaire d'une grande ferme, sans s'occuper s'il a les moyens de la cultiver comme il convient. On ne doit pas chercher à augmenter l'étendue d'une terre au-delà de nos moyens pour la faire valoir et la tenir constamment en état de bonne culture. Un cultivateur qui agirait ainsi aurait une grande surface à cultiver, et il sera par conséquent forcé de faire ses travaux rapidement, de négliger même quelques parties de sa culture, et par là l'abondance des produits en sera fortement diminuée.

N'oublions pas que la terre ne donne qu'en proportion des soins et des fumiers qu'on lui donne. Les profits nets seront d'autant plus élevés que l'on obtiendra le plus grand produit possible sur la plus petite étendue.

Il vaut mieux bien cultiver une petite surface que d'en mal cultiver une grande, car dans le premier cas les dépenses sont faibles, et dans le second cas elles sont fortes et les produits obtenus sont guère plus considérables. Ainsi dix huit minots de blé récoltés sur un arpent de terre constituent un excellent rendement; mais produit par deux arpents c'est un faible résultat, et cependant c'est ce qui arrive le plus souvent dans de semblables conditions.

On voit d'ici la nécessité, non pas d'agrandir son terrain, mais de le mieux cultiver en lui donnant plus de soins.

La base de toute amélioration agricole, c'est l'engrais. Pour avoir de l'engrais il faut, dans la plupart des cas, que la ferme possède un nombre suffisant de bœufs: C'est ce qui doit être fait dans toutes les fermes éloignées des villes.

S'il faut limiter l'étendue de sa ferme aux moyens que l'on dispose pour la mettre en bon état de culture, il faut agir de la même façon quant à l'acquisition et l'entretien du bétail.

Ne garder d'animaux que juste ce qu'on en peut convenablement nourrir.—On ne doit garder de bœufs qu'autant qu'on en peut nourrir largement toute l'année avec les foin et les fourrages qu'on récolte.

Avoir moins d'animaux et vendre ses fourrages, c'est ruiner sa terre; en avoir plus et acheter du foin, c'est ruiner sa bourse; en avoir au-delà de ce qu'on en peut très bien nourrir, et ne pas acheter le foin qui leur est nécessaire, c'est ruiner son bétail et tout ruiner avec lui. Il y a donc une juste proportion entre les besoins de la terre et la quantité de bétail à entretenir, proportion qui demande à être judicieusement déterminée et constamment maintenue.

Il y a à cet égard, des variétés qu'on ne saurait prévoir, mais il y a aussi des règles générales qui peuvent suffire pour diriger tout cultivateur attentif.

Deux conditions fondamentales règlent la quantité du bétail qu'un cultivateur doit entretenir sur son domaine :

10. La quantité d'engrais que ses terres exigent ;
20. La détermination du bénéfice le plus élevé qu'on puisse faire sur les animaux, en raison des circonstances où l'on se trouve placé.

Sur le premier point, c'est de sa propre terre que chacun doit prendre conseil ; on règle les détails d'après l'expérience qu'on a de la force et des besoins de chacun de ses champs ; mais tout cela rentre dans les lois générales assez précises.

Pour ce qui est du second point, c'est à dire du bénéfice le plus élevé à réaliser sur les animaux, cette question est la plus importante de toutes les questions de l'économie rurale, et, pour être traitée, elle demanderait un traité spécial de quelques cents pages ; nous n'en toucherons ici que quelques points.

Le premier qui se présente est celui de savoir de quelle espèce de bétail il convient de faire choix pour consommer ses fourrages et se procurer le fumier dont on a besoin.

Pour pouvoir y répondre en quelques lignes, nous restreindrons l'application des principes que nous allons poser, aux besoins des petits cultivateurs. A ce point de vue, on peut éliminer tout ce qui a rapport aux bêtes à laine et aux chevaux. En effet les bêtes à laine ne peuvent avantageusement trouver place que sur des terres étendues où se trouvent de vagues parcours ou terres vagues, desquelles on ne retirerait rien, si l'on n'en retirait en nature ces herbes courtes qui poussent spontanément et que la dent du mouton peut seule saisir.

Le mouton est la providence de ceux qui possèdent de pareilles terres, aussi longtemps qu'ils sont forcés de les laisser en cet état. A mesure que la culture, envahissant ces petits déserts, vient substituer ses procédés productifs, mais coûteux, à l'action bien lente, mais gratuite, de la nature ; à mesure que des fourrages abondants, mais dispendieux, viennent remplacer l'herbe rare et courte qui ne coûtait rien, on est forcé de substituer au mouton un bétail moins économique, mais donnant un prix plus élevé de la nourriture qu'il consomme. Il y aurait seulement une exception à faire pour le cultivateur ayant une terre de peu d'étendue et qui se trouverait placée de manière à pouvoir engraisser des moutons avec la certitude de pouvoir les vendre dès qu'ils seraient gras. Des moutons, sous ces conditions et engraisés d'une manière rapide, peuvent payer un bon prix la nourriture qu'ils consomment.

L'espèce chevaline exige également des conditions spéciales qui ne sont pas celles dans lesquelles se trouvent en général les petits cultivateurs. Ils peuvent bien trouver un avantage réel à se servir de chevaux pour une partie de leurs travaux, mais dans certaines conditions il serait plus avantageux d'avoir recours aux bœufs pour la majorité de leurs travaux. Un attelage de chevaux, qui ne travaillerait que 90 jours dans l'année, dévorerait une grande partie des produits de la ferme. Le repos d'un attelage de chevaux, dans ce cas, ruinerait le cultivateur ; le repos d'un attelage de bœufs peut, au contraire, lui procurer des bénéfices.

Les bêtes à cornes sont le bétail de la moyenne et de la grande culture ; c'est de celui-là que nous allons nous occuper.

On peut entretenir ou des bœufs à l'engrais, ou des vaches laitières, ou élever de jeunes animaux.

De ces trois branches d'industrie, la première est celle qui exige le plus de conditions spéciales, difficiles à réunir ; elle est encore la plus chanceuse, quoique pour celui qui se trouve placé dans les conditions les plus favorables. Il faut avoir à sa disposition un capital de roulement considérable ; il faut être habile à faire le choix des animaux les mieux disposés à l'engraissement, et les vrais connaisseurs en ce genre sont rares ; il faut avoir, avec un grand esprit d'ordre et de régularité, la libre disposition de son temps pour soigner et nourrir convenablement les animaux à l'engrais ; il faut avoir pour la vente une débouché toujours assuré et toujours ouvert, car ramener du marché ses bœufs gras invendus, les garder quinze jours au-delà de l'époque où on les a amenés au degré d'engraissement qu'on peut leur donner, c'est manger son bénéfice ; il faut enfin, et par-dessus tout, avoir à sa disposition une nourriture de première qualité.

Pour tout dire en peu de mots, il n'y a qu'un engraissement rapide suivi d'une vente immédiate qui puisse donner des bénéfices ; un engraissement qui s'opère avec lenteur, et une vente attendue sont une véritable dilapidation des ressources d'une ferme, que les cultivateurs qui ne calculent pas prennent souvent pour une spéculation avantageuse.

Combien de fourrages et de graines ainsi consommés qui ne sont pas payés au cultivateur le quart du prix qu'ils auraient au marché ! Mais celui à qui le voisinage des manufactures de sucre de betteraves, des féculeries, des distilleries permet de cultiver en grand, avec avantage, la betterave ou la pomme de terre, et qui peut avoir des résidus à bas prix, ne saurait faire mieux qu'un engraisseur des animaux. Il en est de même de celui qui possède de riches herbages ; le bétail d'engrais est, sans comparaison, celui qui les lui paiera le plus cher.

Depuis quelques années, grâce à l'établissement de nos beurrieres et fromageries, la vache a pris sa place comme bétail de prédilection. C'est pourquoi nous devons lui donner le plus grand soin. Sa nourriture doit être la plus abondante et la meilleure possible. Mais l'économie, dira-t-on ? Mais le produit, répondrons-nous. A notre avis, il est beaucoup plus avantageux de n'avoir pas de vaches ou d'en avoir peu, que de les mal nourrir. Donner nos raisons serait trop long et d'ailleurs superflu, puisqu'il est évident que la quantité de lait produit est toujours, à part la nature de l'individu, proportionnée à la nourriture.

Parmi les différentes races de vaches, il en est qui exigent plus de nourriture, qui donnent plus de lait, du lait plus crémeux, du lait plus caseux. Les individus de la même race offrent quelquefois les mêmes différences.

Dans les étables, il est plus convenable de donner peu à manger à la fois aux vaches, parce qu'elles ruminent et digèrent mieux. Toute nourriture altérée leur est très nuisible.

On ne peut fixer la quantité de fourrage à donner aux vaches dans l'étable, puisqu'elle dépend de la

race, de l'âge, de l'état actuel de l'individu, de la nature du fourrage, de la saison, etc. En général, il y a moins d'inconvénients à en donner peu et fréquemment, que beaucoup et rarement.

Il est des pays où on dit proverbialement qu'un cheval fume un arpent de terre par an, et qu'une vache en fume deux. Il est en effet certain que lorsqu'on nourrit assez bien une vache pour qu'elle s'entretienne grasse, elle donne et plus de fumier et du meilleur fumier qu'un cheval.

La boisson des vaches est l'eau la plus pure; elles ont besoin d'en prendre souvent et abondamment, c'est-à-dire deux fois par jour en été, matin et soir, et une fois en hiver à midi au moins.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, des avantages qu'on peut trouver à bien nourrir des animaux à l'âge où ils croissent le plus, et où ils consomment le moins, c'est-à-dire des jeunes animaux. Qu'il nous suffise de dire qu'un veau de six mois, élevé jusqu'à dix-huit, gagne pour le moins autant en valeur qu'un bœuf de trente mois gardé jusqu'à quarante-deux, bien qu'il ne consume pas à beaucoup près, durant de temps, la moitié de ce que consomment le dernier. — (A suivre.)

La fête des arbres.

On nous a prié de publier la correspondance suivante et nous aurions désiré le faire avant aujourd'hui. Les conseils qu'elle contient peuvent avoir leur application en tout temps.

Monsieur le Rédacteur,

Beaucoup de citoyens souhaitent que la fête quasi légale du 7 mai soit strictement observée, et qu'elle soit riche en heureux résultats: c'est pour atteindre ce but que je viens suggérer quelques idées pratiques, présenter quelques observations générales sur la plantation des arbres forestiers; chacun est bien libre d'amendement ou perfectionner mes théories, le sujet est très beau et vaste, et je me suis guère exercé.

Chers compatriotes, je vous en prie instantamment, veuillez donc observer scrupuleusement cette fête: qui que vous soyez riche ou pauvre, citadin ou villageois, laboureur ou artisan, c'est un jour pour le bon exemple, donnez-le. Dans la mesure de vos moyens, si vous occupez un coin dans cette province, je vous prie, plantez quelques arbres; dites-le avec serment, dites combien vous allez en planter, 5, 10, 20, 25. Voyez les endroits disponibles; voyez cette pente trop forte au versant du côté du ruisseau, cachez ce rocher nu, hideux, ce marais fangeux par une jolie petite pointe d'érables; des arbres aux coins de vos pièces de terres protégeront vos grains contre les coups de vent et les ardeurs trop vifs du soleil, au crépuscule, près de la fontaine, des puits, le long du chemin public ou des routes, plantez encore, ce sera de l'ombrage pour vos troupeaux et les pauvres passants: ces lieux sont couverts d'arbustes malfaisants qui empoisonnent vos champs et vos récoltes. Comptez bien les places vacantes, si le nombre en est trop grand, distribuez votre tâche en deux ou trois ans, mais commencez cette année, le plaisir de votre bonne action me répondra de votre conduite future.

Etudiez bien votre sol, les différentes essences ne font pas également bien partout, plantez quelques-uns des arbres de la forêt primitive de votre terre, visitez les bois d'alentour et choisissez les espèces qui vous conviennent le plus: Vous pouvez varier: règle générale la pruche, le sapin, le pin, les épinettes, le hêtre, le merisier, le bouleau, la plaine peuvent se remplacer l'un par l'autre et ne sont pas difficiles quant au sol; l'érable, le chêne, les frênes, les ormes; le bois blanc ou tilleul, les alarès, le noyer tendre, le noyer dur peuvent aussi se remplacer, mais ils demandent un sol plus profond et plus riche; vous pouvez ajouter tous les arbres de la classe précédente: les cèdres, les trénes, les ormes, les saules, les plaines, les mé-

siers, les pruches font ainsi très bien dans un terrain humide près des sources, sur les bords des rivières; enfin la grande règle: suivez les indications naturelles de votre domaine, laissez aux amateurs de l'importation ou l'introduction des espèces exotiques étrangères, cela viendra avec le temps; les arbres de nos forêts canadiennes font l'admiration des étrangers, ne soyons pas plus difficiles.

Où avoir des plants? Si vous voulez sincèrement faire quelques plantations il vous sera facile d'avoir des sujets, pour les espèces communes au moins, et plantez-les, elles sont très utiles; si votre voisin ne veut vous livrer des arbustes de deux pouces de diamètre, demandez-en de plus petits, un plant de 3, 4, 5 pieds de hauteur ne peut se refuser. Quant aux plants de deux pouces de grosseur et plus il est mieux de les prendre au bord du bois, les racines sont plus fournies et la tête mieux formée, ils sont aussi plus acclimatés au grand air: pour ces espèces résineuses tel que pruche, sapin, épinette, pin, cèdre plus elles sont jeunes plus leur reprise est certaine. Mettez beaucoup de soins dans l'arrachement des plants; enlevez la terre végétale qui recouvre les premières racines jusqu'à une distance raisonnable du tronc, puis, vous servant d'une bêche aiguisée, pensez-la fortement et verticalement jusqu'à une profondeur de 12 à 15 pouces en faisant cercle autour de la souche, ainsi vous coupez les racines, renversez lentement le tronc en tranchant les racines qui résistent trop, le plant étant moitié couché, séparez les racines pivotantes avec précautions; ménagez les petites racines et le chevelu, retirez un peu de terre végétale dans les racines, surtout pour les espèces résineuses.

Faites une véritable toilette au plant avant de le mettre en terre; de la main gauche prenez l'arbre à la souche et avec la droite taillez en biseau toutes les racines tordues, fendues, déchirées ou coupées lors de l'extraction, ne laissez aucune partie morte ou en carie, aucune blessure sans pansement. Ne manipulez pas trop les radicelles, laissez-les aussi complètes que possible. Les grosses racines apportent l'arbre et l'affermissent, les radicelles ou chevrons le font vivre et reverdir.

Les branches doivent être traitées sans ménagement: coupez toutes les grosses près du tronc et même celui-ci à une hauteur raisonnable, disons de 10 à 15 pieds, ne laissez que les petites branches et les bourgeons: polissez bien les entailles avec un couteau: les arbres résineux sont taillés de bas en haut, la tête doit être intacte et ne conserver que la moitié des rameaux.

La manière de faire les fosses est très importante, elles seront circulaires, avec un diamètre qui permettra aux grosses racines de s'étaler librement dans leur position naturelle, la profondeur assez grande pour que le plant conserve la même marque au dehors du sol; il est bon de défoncer la terre au fond de la fosse et de ôter les pierres.

Arrosez bien et lentement les racines du plant avant de le mettre en place: Servez-vous d'un petit balais de branches, projetez sur les racines humides un peu de possidre de chemin ou de bonne terre: jetez dans le fond de la fosse quelques pelletées de terre de surface que vous prenez autour de vous, placez votre plant dans son lit aussi droit que possible, soulevez-le plusieurs fois afin que les racines prennent leur position naturelle, étalez-les librement et autant que possible, couvrez ensuite lentement les racines avec de la terre de surface, ce sol doit être très menu afin qu'il roule pour ainsi dire et remplisse toutes les interstices ou cavités qui se trouvent entre les racines. Pendant cette opération un aide imprime de petits mouvements de va et vient tantôt dans un sens tantôt dans l'autre, diminuant graduellement pour ne s'arrêter que lorsque les racines ont disparues sous le sol: il doit laisser le tronc parfaitement droit. Jetez alors un peu d'eau dégoûdée ou courante, très peu: continuez à remplir la fosse avec le sol qui en est sorti, pressez le sol avec les pieds, pressez très peu, amenez la terre au niveau du sol laissant la surface plutôt concave qu'en dôme. J'ai dit de mettre peu d'eau, cela dépend du sol, si vous arrosez trop, vous faites de la boue, cette boue sera morte plus tard, si vous pressez beaucoup votre morte sera plus dure et assez dure que le soleil aidant, elle fera beaucoup de tort à votre sujet, le fera languir et peut même le faire mourir; il est mieux de revenir arroser: voyez l'état du sol et servez-vous de votre jugement. C'est ici le temps de défendre de vous servir de fumier vert ou autre engrais susceptible de fermentation ou de décomposition ultérieure, cette action chimique peut tuer votre plant en attaquant les radicelles et les spojioles qui les terminent. Il est avantageux d'émouvoir le sol qui entoure la fosse, ôtez les pierres, ce dernier soin est surtout nécessaire quand la terre a été durcie par la culture ou par l'habitation. Enfin c'est de mettre votre sujet dans des conditions telles qu'il ne regrette rien de son lit dans la forêt. Un

appui ou tuteur fait très bien, surtout dans les endroits exposés : plantez une petite perche ronde naturelle dans le sol à une certaine distance puis abaissez-la jusqu'à ce que l'autre extrémité vienne faire croix de St André avec le corps du sujet, liez les deux ensemble avec une ficelle ou écorce d'orme.

J'ai été très long, mais vous comprenez comme moi que l'opération du plantage est très importante: c'est de là que viennent nos échecs le plus souvent. Réfléchissons, la nature du sol, son état, la température peuvent varier. Ne plantez jamais dans la boue; le meilleur terroir pour les petits plants sont les feuilles et la terre végétale de la forêt, ce terroir est surtout nécessaire pour les espèces résineuses. Je dois clore ici ma correspondance mais que de choses il reste à dire, le sujet est si beau, si important, il mérite une plume bien plus exercée que la mienne.

Allons, mon ami, un bon mouvement, faites-vous de l'ombre pour vous reposer des fatigues du jour, faites de l'ombrage pour vos troupeaux, faites des brises vent pour vos grains, beaucoup d'arbres dans les champs c'est un remède contre les sécheresses prolongées. Un seul jour consacré à la culture des beaux arbres de nos forêts canadiennes c'est très peu. Transportez-vous vous-même dans un avenir de 5, 10, 15, 20 ans, regardez, admirez les ombrages frais que présentera votre héritage si nu, si désolé aujourd'hui: combien nos petites villes, nos villages et nos champs qui ont une apparence si triste vont devenir enchanteurs: que de sites charmants on peut créer aux approches des ponts ruraux, un ruisseau contournant une petite pointe d'érables, de pruches, d'épinettes, faites un petit bocage près des écoles de l'arrondissement, que de souvenirs agréables vous placerez dans la mémoire de vos petits enfants, ils aimeront à s'y rendre dans le jeune âge et à s'y rencontrer quand ils seront plus vieux. Ornez vos places publiques, le devant de votre temple, les arbres bénissent le Seigneur à dit David, les abords de votre hôtel de ville, du moulin et que sais-je. Je cite tous ces lieux pour vous prouver que vous pouvez planter beaucoup d'arbres sans empiéter sur les parties productives de la ferme. Allons, soyons patriotes vingt-quatre heures, habillons, ormons, embellissons notre patrie.

ESONISI ACET.

Manière d'élever les chevaux.

Un poulain de bon sang doit avoir toujours beaucoup de courage, et le moyen de s'en assurer c'est de mettre son courage à l'épreuve. Voyez s'il s'effraie à la vue de quelque chose et s'il se plait à entendre du bruit, etc.

Un bon poulain marche généralement devant sa mère; s'il s'effraie à la vue de quelque chose et au bruit, défaites-vous en de suite. Il n'est pas digne d'être élevé.

Si vous avez un poulain de bonne race, traitez le avec douceur et ne l'irritez pas.

Nourrissez le de croûtes de pain et de morceaux de carottes, en ayant soin de lui donner parfois un peu de sel. Nourrissez le bien.

Mettez-le dans une écurie chaude et faites lui une bonne litière en hiver.

Mettez lui un licou et faites le marcher à l'âge d'un an. Bidez le à deux ans, et de temps à autre mettez lui une selle sur le dos et traitez le toujours avec douceur; cela jusqu'à ce qu'il ait trois ans, puis après vous lui mettez un harnais et le menez par les guides. Prenez garde qu'il ne s'échappe de vous.

Lorsque la saison le permettra, mettez le dans un bon pâturage où il pourra courir et s'affermir les pattes.

À quatre ans vous pouvez l'atteler sur une traîne et ensuite sur une voiture légère.

Ne lui obstruez pas la vue et laissez lui voir tout ce qui se passe autour de lui.

Une herse est bien bonne pour le dompter.

Si vous voulez le faire travailler avec un autre cheval, attelez le avec un cheval bien dompté, doux et sûr dans toutes circonstances.

À cinq ans il pourra faire tout ouvrage peu forçant et pourra être sellé. À cet âge, et même à tout âge, il ne devra pas être surchargé.

À huit ans le cheval est mûr; ses os, ses muscles sont tout à fait développés et raffermis.

Bibliographie.

NOTRE-DAME DU PERPETUEL SECOURS, Vierge miraculeuse vénérée à Rome dans l'église Notre-Dame et en beaucoup d'autres lieux: son histoire, archiconfrérie et exercices de piété en son honneur, par un Père Rédemptoriste, 8e édition, 1 vol. in-32 de 218 pages, reliure toile. Prix franco 25c. J. B. ROLLAND & FILS, éditeurs, rue Saint Vincent, Montréal.

“ Le Saint-Esprit au livre des Cantiques compare son épouse bien-aimée la très-sainte vierge Marie, à un mystérieux arsenal ou le chrétien, à chaque instant et sans jamais l'épuiser, peut trouver toutes les armes dont il a besoin dans le combat contre les ennemis du salut: “ Mille bonniers, dit-il, y sont suspendus et toute l'armure des vaillants. ”

“ Il est donc profondément juste ce nom béni de Notre-Dame du Perpetuel Secours que s'est elle-même donné notre illustre Madone, car il fait comprendre à lui seul, mieux qu'à tous les autres, les immenses avantages qu'assure au chrétien la continuelle invocation de son nom. ”

Ces quelques lignes extraites de l'introduction de cet ouvrage donneront à nos lecteurs une idée de l'édification que sa lecture peut produire. C'est donc pour les familles et les communautés un excellent livre pour le Mois de Marie, rien de plus captivant et de plus propre à augmenter la confiance à la sainte Vierge, que l'histoire du culte de Notre-Dame du Perpetuel Secours et des innombrables miracles dus à son intercession; rien de plus profitable pour la piété chrétienne que les nombreux exercices de piété, la plupart indulgenciés, que ce volume contient. C'est le véritable *rade-mecum* de la dévotion à celle que l'on invoque sous le titre consolant de Notre-Dame du Perpetuel Secours.

Choses et autres.

Maladies des pommes de terre.—L'engrais joue un grand rôle dans la maladie des pommes de terre; plus l'engrais est fort et actif, plus la maladie a de pouvoir. Comme engrais, nous conseillons le fumier de cheval comme le meilleur préservatif de la maladie des pommes de terre.

Le soleil ou tournesol.—La graine de soleil peut être avantageusement employée à la nourriture des dindons, la dureté de l'écorce de ses graines exigeant un jabot vigoureux pour se dissoudre.

Les tiges sont très riches en potasse et on en recherche les cendres pour se procurer cet alcali. Par la même raison, cette plante eulève beaucoup de potasse au sol, et c'est pour cela qu'on la classe parmi les plantes épuisantes.

Profit que l'on peut obtenir par la culture des arbres.—Il y a quelque temps, nous donnions un tableau de la dimension à laquelle pouvait atteindre un arbre après quelques années. Un de nos confrères de Québec, nous faisait remarquer que nous avions passablement exagéré les chiffres. Nécessairement nous n'avons pas mentionné ces chiffres d'après notre propre expérience sur la sylviculture, mais ce que nous en connaissons était suffisant pour nous faire croire que nous n'avons pas exagéré quant à la dimension des arbres, et comparativement à leur âge. Nous avons voulu faire allusion aux arbres dans un bon état de culture, en leur donnant tous les soins possibles pour leur faire atteindre un plus gros volume.

Si nous voulons tirer profit de la culture des bois, il ne faut pas en laisser le soin uniquement à la nature. Si, dans une forêt, on a le soin d'en enlever toutes les mauvaises herbes, d'éclaircir de temps en temps le jeune bois, d'ébrancher les arbres du bas en haut jusqu'au couronnement, ou de recéler l'accroissement des arbres tout en augmentant la beauté de leurs tiges. Les soins à donner aux arbres forestiers sont multiples et aussi nécessaires qu'à l'égard des plantes de nos champs; jusqu'à

leur exposition, tout concourt à sa plus ou moins grande végétation.

Nous ne citerons qu'un exemple à l'appui de ce que nous venons de dire: Il y a douze ans, nous plantions des maronniers de deux ans, et cela le même jour. Deux de ces maronniers ont atteint une circonférence de deux pieds et sept pouces, et les autres une circonférence seulement de deux pieds, uniquement parce qu'il y avait une différence dans leur exposition. Les moins gros sont abrités par un côté de notre maison.

RECETTES.

Serrement des dents chez les cochons.

On nomme ainsi le gonflement des alvéoles (cavité où la dent est placée), qui empêche les cochons de manger. Dans ce cas, il faut les purger deux fois et leur donner le lendemain des boissons rafraîchissantes et ensuite des petits pois crus pour nourriture, quelques poignées seulement.

Soies chez les cochons.

On nomme soies une touffe de poils qui surgit en dehors du cou, vis-à-vis le gosier, et qui correspond à une autre touffe qui traverse les chairs, va jusqu'au gosier et empêche l'animal de manger. Pour extirper cette touffe, on passe en dessous une aiguille de double fil ciré, on soulève les soies et l'on coupe tout autour avec un bistouri ou tout autre instrument tranchant, puis on gratte dans la plaie jusqu'à ce que l'on ait découvert la touffe intérieure, que l'on enlève aisément.

La plaie se panso ensuite avec du sel et du saindoux, jusqu'à parfaite guérison. Le lendemain et le surlendemain de l'extirpation, on purge l'animal deux fois ou deux ou trois jours.

VENTE PAR LE SHERIF.

JEAN-BAPTISTE POULIOT, démyer, notaire, de la ville de Fraserville, contre **DAME EUPHEMIE ST. GERMAIN** alias **EUPHEMIE COTE**, fille majeure, de la paroisse des Trois-Pistoles.

Une terre située au troisième rang des Trois-Pistoles, de deux arpents et demi de front sur quarante-deux arpents de profondeur; la dite terre est maintenant connue et désignée sous les Nos. 616 et 617, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse des Trois-Pistoles—avec les bâtiments sus-érigés. A la charge par l'adjudicataire de laisser jouir les opposants **Louis Rioux**, **Maxime Rioux** et **Martial Rioux**, chacun pour un tiers indivis du droit de couper du bois de toute espèce qui pourra se rencontrer sur le dit immeuble.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse des Trois-Pistoles, **MARDI**, le **VINGT-DEUXIEME** jour de **MAI** prochain, à **DIX** heures avant-midi.

F. A. SIROIS, Shérif.

17 mai 1883.



CANAL LACHINE

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la construction des bassins près des Ecluses St-Gabriel," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, Mercredi le 6^{me} jour de Juin prochain, pour la construction de **DEUX CALES** ou **BASSINS**, sur le côté nord du Canal Lachine, à Montréal.

On pourra voir à ce bureau et au bureau du Canal Lachine, Montréal, les plan et devis des travaux à faire, dès et après **MARDI**, le 22^{me} jour de **MAI** prochain; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées.

Un chèque de Banque accepté pour la somme de \$2,000 devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

O. tawa, 21 Avril 1883.

4 mai 1883.

DEMANDE D'EMPLOI COMME INSTITUTRICE

UNE jeune fille ayant obtenu son diplôme pour école-mo-dèle, prendrait un engagement pour tenir une école modèle dans un arrondissement scolaire ou pour enseigner le français dans une famille.

S'adresser au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, à Ste-Anne de la Pocatière.

10 mai 1883.

ENGRAIS ARTIFICIEL.

Le département de l'Agriculture et des Travaux Publics offre en vente une certaine quantité de guano biphosphaté, à raison de quinze piastres la tonne, et deux piastres le quart, livrés au quai ou à la gare du chemin de fer du Nord, à Québec.

On ne vendra pas moins d'un quart à la fois.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,

Secrétaire.

Québec, 19 avril 1883.

A VENDRE

À LA

FERME-MODELE DU COLLEGE DE STE-ANNE.

De magnifiques veaux de race Ayrshire, de huit jours, quinze jours, etc., avec ou sans pedigree. Aussi: quatre taureaux Ayrshires d'un an, de deux ans, de trois ans et de quatre ans, avec ou sans pedigree.

On peut aussi se procurer au prix de \$1.60 le minot, une certaine quantité de blé de semence de choix et exempt de toutes graines étrangères.

S'adresser, à Ste-Anne de la Pocatière, au soussigné

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

26 avril 1883.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

À

ST-ARSENÈ, COMTÉ DE TÉMISCOUATA.

Une magnifique propriété de 9 x 30 arpents, à 2¹/₂ milles à l'Est de l'église de St-Arsène, avec maison, grange, fournil et autres dépendances: le tout presque neuf. Avec deux vergers, plus une magnifique érablière. L'eau est à commodité soit pour la maison et les autres dépendances.

Conditions faciles. S'adresser au soussigné

HYPOLITE LAPOINTE,

St-Arsène, Comté Temiscouata, P. Q.

26 avril 1883.